

TRIBUNE

Israël : la lourde faute de Benjamin Nétanyahou, par Eva Illouz

Article réservé aux abonnés

La guerre entre le Hamas et Israël dossier ▾

Tout occupé à mener un coup d’Etat judiciaire, le Premier ministre ne s’est, en réalité, que très peu préoccupé de la sécurité d’Israël. Il porte la responsabilité dans l’échec de son armée face à l’attaque du Hamas le 7 octobre, estime la sociologue franco-israélienne.



Benjamin Nétanyahou et le ministre de la Justice Yariv Levin au Parlement lors du vote de la refonte judiciaire, à Jérusalem, le 24 juillet 2023. (Ronaldo Schemidt /AFP)

par Eva Illouz, Sociologue franco-israélienne
publié le 10 octobre 2023 à 6h36

J’écris depuis Paris, essayant de saisir de loin l’horreur qui se déroule en **Israël**. Le mot «horreur» est soigneusement choisi. Imaginez ceci : les citoyens d’un pays européen de taille moyenne se réveillent un dimanche matin et découvrent des milliers de terroristes de Daech (une entité contre laquelle l’Occident est en guerre) qui ont infiltré des bâtiments résidentiels ordinaires, massacré des milliers de civils et de soldats, et kidnappé des centaines d’autres après les avoir torturés. Tout ceci accompagné d’une pluie de missiles lancés depuis un pays adjacent.

C’est l’analogie la plus proche, quoique imparfaite, que j’ai pu trouver pour décrire les événements et la terreur qui a saisi les milliers d’Israéliens qui ont pris conscience d’une réalité dans laquelle leurs fils, leurs sœurs ou leurs mères étaient soit **retenus en otages** soit assassinés par des membres infiltrés du **Hamas** et du Jihad islamique.

Ajoutez à cela l’état de stupeur dans lequel s’est retrouvée l’armée la plus puissante du Moyen-Orient lorsqu’elle a découvert que son système électronique très sophistiqué de détection à la frontière, valant des milliards de dollars, avait été facilement violé par des commandos à scooter et en camionnette. On commence alors à comprendre comment le sol s’est dérobé sous les pieds des citoyens israéliens.

En 1973, la guerre du Kippour avait également surpris les Israéliens et constitué un immense choc, mais elle n’a rien à voir avec la stupeur de cet événement. Avant la guerre du Kippour, il y avait déjà du renseignement, mais les officiers ne parvenaient pas à l’interpréter correctement. L’armée a néanmoins réagi rapidement et efficacement.

Archives (2013)

TRIBUNE

Depuis octobre 1973, le syndrome du Kippour perdue

International 2 oct. 2013

Dans le cas présent, c’est comme si l’ensemble du système de détection, de renseignement et de sécurité s’était tout simplement volatilisé. La guerre du Kippour était par ailleurs une guerre conventionnelle entre Etats, avec des ennemis restés à l’extérieur des frontières, tandis que ces deux derniers jours, les Israéliens ont dû faire face à des ennemis qui sont entrés furtivement dans le pays pour tuer ses civils, hommes, femmes, enfants, vieillards.

C’est de loin l’échec le plus spectaculaire et le plus humiliant que **Tsahal** ait jamais connu. Sans compter que l’armée a mis un temps insupportablement long à arriver sur les sites attaqués – car en raison du pouvoir politique des religieux, les trains ne circulent pas pendant shabbat – et que lorsqu’elle est finalement arrivée, soit elle a repris certains villages avec de lourdes pertes, soit elle n’est pas encore parvenue à le faire. Elle n’a pas non plus assumé son rôle qui consistait à accompagner le sort des personnes assassinées et à informer les familles qui apprennent parfois leur sort à travers les vidéos fièrement postées par le Hamas lui-même.

Le «11 septembre israélien»

Tout cela explique peut-être l’ampleur et la profondeur du traumatisme vécu par les Israéliens : le sentiment de la plus élémentaire sécurité s’est effondré et ils se sentent complètement abandonnés par un Etat auquel ils ont souvent beaucoup contribué, notamment sous la forme d’un long service militaire.

C’est le «11 Septembre israélien», le traumatisme auquel on ne cessera de faire référence dans les années à venir et qui changera sans aucun doute profondément la culture politique d’Israël ainsi que les relations d’Israël avec les **Palestiniens** et même avec toute la région.

Le spectacle de ces horreurs ne doit cependant pas nous faire oublier le contexte dans lequel s’est déroulée cette bouclerie. Certaines réalités, aussi insupportablement tragiques soient-elles, appellent à des questions et à des explications.

Cette guerre fait suite à une guerre interne qui a divisé Israël ces derniers mois à cause d’un coup d’Etat judiciaire entrepris par l’extrême droite afin de liquider l’indépendance du pouvoir judiciaire. En conséquence, des milliers de réservistes (pilotes d’avion et membres du renseignement) ont refusé de se présenter au service militaire sous les ordres d’un gouvernement quasi fasciste.

Réforme judiciaire controversée

Le 24 juillet, le chef d’état-major Herzl Halevi a demandé à rencontrer le Premier ministre, **Benjamin Nétanyahou**, pour lui faire part de ses inquiétudes sur les conséquences dévastatrices qu’entraînerait **le vote imminent sur la «clause de raisonabilité»** pour la sécurité d’Israël, une mesure clé de la réforme judiciaire controversée voulue par le gouvernement de Benjamin Nétanyahou ôtant à la justice le pouvoir de se prononcer sur le «caractère raisonnable» des décisions du gouvernement.

Benjamin Nétanyahou a refusé de rencontrer le chef d’état-major, malgré l’urgence et la gravité de la question. Herzl Halevi n’était pas le seul. Journalistes, commentateurs, anciens chefs du Mossad et du Shin-Bet (service de sécurité intérieure israélien), hauts gradés n’ont cessé d’alerter l’opinion publique ces derniers mois sur la grave menace que le coup d’Etat judiciaire faisait peser sur la sécurité d’Israël. Le Premier ministre, qui se vante depuis des décennies de sauvegarder la sécurité israélienne, n’en avait cure, tant il était occupé par son coup d’Etat judiciaire.

Le deuxième élément donne encore plus à réfléchir : en septembre 2022, vingt-deux bataillons de l’armée étaient déployés dans la zone étroite de Cisjordanie. Trois bataillons de la région du Sud – celle qui a été infiltrée par les terroristes du Hamas et du Jihad islamique – ont été transférés en Cisjordanie pour protéger les colons qui enfreignent la loi et harcèlent les Palestiniens, ou simplement pour les protéger lorsqu’ils prient.

En d’autres termes, des populations entières se sont retrouvées sans protection adaptée car les bataillons ont été réaffectés afin de protéger la population juive vivant dans les colonies. La conclusion est inévitable : la prise de pouvoir à laquelle le Premier ministre et sa coalition ont été si occupés a été la première de leurs priorités, plutôt que la sécurité d’Israël.

Les massacres barbares commis par le Hamas et le Jihad islamique, fanatiques et corrompus, se déroulent dans un contexte de conflit militaire et d’occupation de longue durée auxquels le gouvernement actuel n’a pas l’intention de mettre fin et vise même à intensifier. Un contexte n’est ni une raison suffisante ni une explication mais l’un des éléments nécessaires pour comprendre la complexité inextricable de la situation.

Il y a d’ores et déjà deux choses à retenir de ces événements : la branche d’extrême droite du gouvernement Nétanyahou n’a ni la capacité ni la volonté de s’occuper de la sécurité d’Israël. Elle représente quelques groupes d’intérêts ciblés, et pas le bien commun. La doctrine de gestion légère du conflit, au nom de laquelle l’extrême droite a longtemps justifié l’abandon de tout processus politique visant à mettre fin à l’occupation, vient de s’effondrer sous nos yeux. Israël ne sera plus jamais en sécurité si elle compte seulement sur la force et les moyens militaires.

Ce texte a été conjointement publié dans *Die Zeit*, *Dagens Nyheter* et *El País*.

Vous souhaitez publier une tribune dans *Libération* ? Pour connaître nos conseils et la marche à suivre, ainsi que l’adresse à laquelle nous envoyer vos propositions, rendez-vous dans la section «Proposer une tribune» en bas de cette page.

 **Vous avez aimé cet article ?**
Offrez-le à un ami (5 articles par mois)

[Offrir cet article](#)

- La guerre entre le Hamas et Israël
- Israël
- Israël-Palestine, conflit sans fin?
- Benjamin Nétanyahou
- Hamas
- Gaza, l’engrenage
- Démocratie

Dans la même rubrique



Offensive terrestre d’Israël : les principales victimes seront les civils de Gaza

Il y a 16min

Quand le microchimérisme rebat nos cartes génétiques : «L’ADN de vos fils ne correspond pas au vôtre»

Idées et Débats 11 oct. 2023 **abonnés**

Lidl ou Renault plutôt que Macron ou Mélenchon ? Dans la «France des marques» de Raphaël Llorca

Idées et Débats 11 oct. 2023 **abonnés**

Israël : en France, la bataille des récits commence

Politique 11 oct. 2023 **abonnés**



11 novembre 2023 - Paris Libé s’installe à la Cité de la Musique pour 24h de festival

Avec Isabelle Huppert, Jean Paul Gaultier, Yelle, Paul B. Preciado, Léonora Miano, Anne Sinclair, Raphaël Glucksmann, Coco, Serge July... [Voir tous les intervenants](#)

[Je réserve ma place](#)

Les plus lus

Le billet de Jonathan Bouchet-Petersen

Sur le terrorisme du Hamas, les mots justes de Ruffin plutôt que les fautes de Mélenchon et Panot

Abonnés

CheckNews

Israël : d’où vient le chiffre de «40 bébés tués» et parfois «décapités» par le Hamas à Kfar Aza ?

Au fil de la journée

EN DIRECT - Attaque du Hamas : Washington «travaille activement» avec Israël et l’Egypte pour permettre la sortie de civils de Gaza

Malaise

Le film «le Consentement» avec Jean-Paul Rouve, copie difforme

Abonnés

Suivez Libération sur :



Toute l’information en direct

avec l’application *Libération*



Télécharger dans l’App Store

DISPONIBLE SUR Google Play



Dans l’actu

- Canicule
- Incendies
- Le gouvernement Borne
- Mort de Nahel en Bretagne
- Polémique sur le fonds Marianne
- Réforme des retraites
- Réchauffement climatique
- Guerre en Ukraine
- Coupe du monde féminin
- Rencontres d’Arles
- Crise au «JDD»

Services

- S’abonner
- La boutique
- Contactez-nous
- Donnez-nous votre avis
- Foire aux questions
- Proposer une tribune
- Événements Libé
- Publicité
- Cours d’anglais
- Petites annonces
- Annonces légales

Conditions générales

- Mentions légales
- Charte éthique
- Pacte d’indépendance éditoriale
- CGVU
- Protection des données personnelles
- Gestion des cookies
- Licence

Où lire Libé?

- Lire le journal
- Les newsletters
- Présentation de l’application
- Application sur Android
- Application sur iPhone / iPad
- Archives

